



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'AFRIQUE

Trente-troisième session

Rabat (Maroc), 26-28 mars et 18-20 avril 2024

Financer des systèmes agroalimentaires résilients et une transformation rurale inclusive: intensifier les investissements du secteur public et du secteur privé

Résumé

Les zones rurales et les systèmes agroalimentaires d'Afrique se transforment sous l'effet de plusieurs supertendances. Afin de s'assurer que ces processus de transformation sont efficaces, inclusifs, porteurs de résilience et durables, des investissements publics et privés ciblés sont nécessaires.

Toutefois, un fort déficit de financement empêche d'atteindre les niveaux d'investissement requis en vue d'obtenir le processus de transformation désiré. Il faut donc faire appel à des instruments de financement novateurs, notamment faire levier avec les ressources limitées du secteur public pour accroître les investissements du secteur privé.

Compte tenu des taux de surendettement actuels et du rétrécissement de la marge de manœuvre budgétaire qui l'accompagne dans la plupart des pays africains, il est nécessaire de disposer d'instruments permettant d'accéder à des financements catalytiques et mixtes et de mobiliser ces financements afin, avec un appui technique, de réduire les risques et d'accroître le crédit bancaire et l'investissement privé en faveur du système agroalimentaire.

L'objectif de cette session ministérielle de haut niveau est de mettre en évidence les principales difficultés et perspectives liées à la stimulation des investissements dans les systèmes agroalimentaires; de faciliter le partage d'expériences sur les meilleures pratiques en matière de financement et d'investissements publics et privés en faveur des systèmes agroalimentaires; et de solliciter les membres pour qu'ils donnent des indications sur les domaines dans lesquels ils seraient susceptibles d'avoir besoin de partenariats et de collaborations en vue d'accroître les investissements en faveur des systèmes agroalimentaires.

Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser au:

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Afrique

ARC-Secretariat@fao.org

Les documents de la session peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

I. Contexte

1. On désigne par transformation rurale les processus par lesquels les économies et les moyens d'existence ruraux passent d'une production principalement axée sur la subsistance, et de revenus faibles, à des activités économiques plus productives et diversifiées, intégrées aux marchés nationaux, régionaux et mondiaux. Ce processus de transformation est un processus à la fois multidimensionnel et à long terme, qui suppose une mutation des conditions économiques, sociales et environnementales dans les zones rurales.

2. Ce processus, qui s'inscrit généralement dans un processus plus global de transformation structurelle, résulte: i) d'une augmentation de la productivité et de la production agricoles sous l'effet de l'intensification et de la spécialisation; ii) de la baisse de la part de la production agricole et de la part de l'emploi dans le PIB; et iii) de l'importance croissante des activités non agricoles parmi les moyens d'existence ruraux. Un engagement et des investissements à long terme sont nécessaires dans plusieurs secteurs si l'on veut obtenir des résultats durables, notamment en termes d'amélioration du niveau de vie et de réduction de la pauvreté.

3. Historiquement, la transformation rurale a entraîné une croissance économique rapide à l'échelle mondiale, une réduction massive de la pauvreté et une amélioration du bien-être et des niveaux de vie. Une telle transformation peut toutefois s'accompagner d'effets externes négatifs présentant un coût élevé pour la société (par exemple en termes de réchauffement et de changement climatiques). De plus, les bénéfices découlant de ces processus de transformation, inégalement répartis, ont conduit à une marginalisation et à une perte d'autonomie de nombreux groupes au sein de la société. Compte tenu du rôle important que joue l'agriculture dans les moyens d'existence ruraux, parvenir à une croissance de la productivité agricole et à une transformation plus globale des systèmes agroalimentaires, ce qui suppose de sortir de la trajectoire non durable actuelle pour emprunter une voie plus durable et plus résiliente, est indispensable à une transformation rurale inclusive. L'agriculture étant fortement liée au reste de l'économie, aussi bien en amont qu'en aval, une croissance inclusive de la productivité agricole entraîne des effets multiplicateurs au niveau de l'emploi et des revenus tant au sein des économies rurales et que des économies en général.

4. Afin de parvenir à la croissance requise de la productivité agricole, il convient d'accroître les investissements en vue de modifier l'état actuel de la production alimentaire sur le continent. Par exemple, en Afrique subsaharienne, 97 pour cent de la production de denrées de base provient d'une agriculture pluviale¹, alors même que le continent est bien pourvu en ressources en eau. En 2018, l'Afrique, en particulier l'Afrique subsaharienne, comptait la plus petite superficie équipée pour l'irrigation, qui représentait seulement 3 pour cent des terres irriguées au niveau mondial². Il serait donc nécessaire d'accroître les investissements dans la gestion de l'eau dans l'agriculture, qui seraient extrêmement rentables et contribueraient à la transformation des systèmes agroalimentaires en augmentant la productivité agricole et en assurant l'intégration aux processus de transformation rurale.

5. En 2021, le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires a fait ressortir la nécessité de transformer les systèmes agroalimentaires pour les rendre plus résilients et d'adopter une approche inclusive pour transformer l'espace rural. Une telle approche nécessite de porter une attention particulière à la diversité des contextes, des circonstances, des vulnérabilités et des perspectives des populations rurales. En Afrique, une large part des populations pauvres vit dans les zones rurales de pays qui en sont aux premiers stades de leur transformation structurelle et, comme indiqué plus haut, l'alimentation et les moyens d'existence de ces populations dépendent en grande partie de l'agriculture pluviale. Une refonte totale des systèmes agroalimentaires, parallèlement à la transformation rurale, est indispensable si l'on veut modifier les moyens d'existence des populations rurales en Afrique, celles-ci

¹ FAO. 2022. *The State of the World's Land and Water Resources for Food and Agriculture 2021 – Systems at breaking point*. Rapport principal. Rome. <https://doi.org/10.4060/cb9910en> (version abrégée disponible en français: *L'État des ressources en terres et en eau pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde - Des systèmes au bord de la rupture – Rapport de synthèse 2021*. <https://www.fao.org/documents/card/fr/c/cb7654fr>).

² *Ibid.*

devant continuer de croître dans les prochaines décennies et se caractériser par l'arrivée d'un grand nombre de jeunes sur le marché du travail.

6. Les processus de transformation nécessaires ont été freinés par plusieurs facteurs. Mieux comprendre les supertendances qui exercent une influence sur la transformation rurale aidera à repérer les possibilités de dépassement des goulets d'étranglement faisant obstacle à la mise en place de systèmes agroalimentaires résilients et d'une transformation rurale inclusive. On citera notamment les éléments ci-après.

- a) La croissance démographique continue et rapide ainsi que l'explosion de la jeunesse nécessitent d'effectuer une transition vers une utilisation intensifiée des ressources et une croissance plus rapide de la productivité, car il faut nourrir cette population grandissante et créer des possibilités d'emploi pour les jeunes.
- b) La croissance démographique, associée à la hausse des revenus et à l'urbanisation, nourrit l'augmentation de la demande alimentaire et la dépendance à l'égard des importations alimentaires. Intégrer les petits agriculteurs africains et les jeunes ruraux peu qualifiés dans les chaînes d'approvisionnement locales et mondiales serait un moyen inclusif de répondre à cette demande et d'éviter la dépendance à l'égard des importations alimentaires, qui freinent la croissance de l'emploi au niveau national.
- c) La hausse des revenus et l'augmentation de la classe moyenne qui en résulte en Afrique entraîneront un changement rapide au sein de la main-d'œuvre, qui passera d'emplois agricoles à des emplois non agricoles. Des changements devraient aussi se produire dans l'alimentation, sous l'effet de la hausse des salaires – des produits de base, on passera aux aliments riches en protéines et transformés. Dans cette perspective, des investissements accrus seront nécessaires en faveur des segments des chaînes de valeur agricoles consacrés à la production et à la transformation.
- d) Par ailleurs, le changement d'orientation de la main-d'œuvre vers des emplois non agricoles est susceptible d'accélérer le phénomène de vieillissement de la population agricole, que l'on observe déjà et qui posera des difficultés s'agissant d'adopter les nouvelles technologies et pratiques durables nécessaires à l'instauration d'une sécurité alimentaire durable.
- e) La fragmentation accrue des propriétés foncières en raison des pressions démographiques et de la disponibilité limitée des ressources naturelles ne facilite pas l'augmentation rapide de la productivité. À quoi s'ajoute une dégradation généralisée des terres, qui conduit à la stagnation et à l'appauvrissement.
- f) Les effets du changement climatique et d'autres menaces environnementales, qui exacerbent différents points faibles du système agroalimentaire africain, nécessiteraient une intensification durable de l'agriculture et des systèmes agroalimentaires; et
- g) Parmi les tendances fortes, l'adoption rapide des téléphones mobiles et de la connectivité internet a accéléré le déploiement des services agricoles destinés aux agriculteurs. L'innovation continue et le déploiement des technologies numériques privilégiées par les jeunes, ainsi que d'autres ressources basées sur l'information, sont nécessaires pour attirer davantage de jeunes dans le secteur.

7. Il ressort de tous ces éléments que la transformation des systèmes agroalimentaires en Afrique requiert des niveaux de financement accrus, qui permettront des investissements publics et privés ciblés. Pour parvenir à un système agroalimentaire plus résilient et à une transformation rurale inclusive, il convient d'assortir les investissements publics et privés d'exigences de durabilité susceptibles d'accroître les possibilités de dépasser les compromis généralement nécessaires entre rentabilité d'une part, et durabilité sociale et environnementale d'autre part, et de produire à la fois l'un et l'autre. Une telle approche nécessite de mener des actions coordonnées au niveau des politiques dans tout un éventail de domaines, et de réaliser d'importants investissements tant publics que privés. Dans le contexte africain, où les investissements des pouvoirs publics sont limités et où la gamme de produits et de services financiers liés aux systèmes agroalimentaires est peu étendue, il est absolument indispensable

de mettre en évidence et de déployer différentes approches de financement novatrices qui répondent aussi bien aux contraintes de l'offre que de la demande.

8. Les systèmes agroalimentaires africains souffrent d'un déficit de financement et d'investissement reconnu qui limite la performance des systèmes agroalimentaires et renforce l'exclusion des populations des plus vulnérables tout en entraînant des dégâts pour l'environnement. Les estimations de l'écart entre les besoins de financement des systèmes agroalimentaires, en particulier des petites et moyennes entreprises (PME) agricoles, et les investissements réels, varient. Selon l'une d'elle³, le déficit de financement du secteur agricole en Afrique subsaharienne s'élèverait à 180 milliards d'USD par an, dont 65 milliards d'USD (soit plus de 35 pour cent) concerneraient les PME dont les besoins d'emprunt seraient compris entre 25 000 USD et 1,5 million d'USD. Une autre estimation⁴ des objectifs d'investissement requis au niveau national pour parvenir à la transformation des systèmes alimentaires en Afrique évalue l'écart à 76,8 milliards d'USD par an, soit environ 400 millions d'USD annuels par pays. Une autre encore⁵, qui restreint la portée des fonds visant à éliminer la faim et à doubler les revenus des petits exploitants agricoles, estime le déficit de financement à environ 33 milliards d'USD par an (14 milliards d'USD provenant de donateurs et 19 milliards d'USD provenant des gouvernements nationaux dans les pays à revenu faible et intermédiaire), soit environ 21 milliards d'USD de dépenses supplémentaires nécessaires en Afrique.

9. Si ces estimations sont variables, il est certain qu'il existe un déficit de financement énorme par rapport aux besoins de la transformation des systèmes agroalimentaires en Afrique. Ce fort déficit de financement et d'investissement se traduit par un goulet d'étranglement structurel majeur qui fait obstacle à l'instauration de systèmes agroalimentaires résilients (et en définitive inclusifs) en Afrique, du fait de l'accès limité aux ressources financières dont disposent les petits exploitants agricoles, les PME, les femmes, les jeunes et d'autres acteurs marginalisés, dont les capacités d'investir dans des pratiques plus durables et résilientes, et d'édifier des chaînes de valeur agroalimentaires viables, se trouvent restreintes.

10. Le déficit de financement historique des systèmes agroalimentaires africains s'est récemment exacerbé. Selon le Fonds monétaire international (FMI)⁶, un resserrement des financements a durement frappé l'Afrique subsaharienne. La dette publique et l'inflation atteignent des niveaux jamais vus depuis des décennies. Le FMI a estimé qu'en 2022⁷, plus de la moitié des pays à revenu faible d'Afrique subsaharienne étaient en surendettement ou risquaient fortement de le devenir. Dans cette région, les effets de la récente série de chocs (notamment la pandémie de covid-19 et la guerre en Ukraine, ainsi que les événements météorologiques de plus en plus fréquents) sur les économies des pays d'Afrique subsaharienne ont intensifié les problèmes économiques et sociaux qui existaient déjà de longue date, ont aggravé les vulnérabilités budgétaires et ont réduit la marge de manœuvre budgétaire des gouvernements⁸ à l'appui du financement de la transformation des systèmes agroalimentaires.

³ ACELI Africa. 2023. *Bridging the Financing Gap: Unlocking the Impact Potential of Agricultural SMEs in Africa*.

⁴ Omamo, S., et Mills, A. 2022. *Investment Targets for Food System Transformation in Africa*. New Growth International Technical Note.

⁵ Laborde, D., Parent, M., et Smaller, C. 2020. *Ending Hunger, Increasing Incomes, and Protecting the Climate: What would it cost donors?* Ceres2030. Institut international du développement durable (IIDD) et Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI).

⁶ FMI. 2023. *Perspectives économiques régionales. Afrique subsaharienne. Grande pénurie de financement*.

⁷ FMI. <https://www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/dsalist.pdf>.

⁸ FMI. Comment éviter une crise de la dette en Afrique subsaharienne?

(<https://www.imf.org/fr/News/Articles/2023/09/26/cf-how-to-avoid-a-debt-crisis-in-sub-saharan-africa#:~:text=Adopting%20a%20medium%2Dterm%20fiscal,key%20to%20avoiding%20such%20pitfalls>). Ce document indique que le taux d'endettement a doublé en Afrique subsaharienne en l'espace d'une simple décennie, passant de 30 pour cent du PIB à la fin de 2013 à près de 60 pour cent du PIB en 2022. Il est aussi devenu beaucoup plus cher de rembourser cette dette, les taux d'intérêts par rapport aux revenus ayant plus que doublé depuis les années 2010.

11. En ce qui concerne le secteur privé, l'un des obstacles à l'investissement est la difficulté que rencontrent les entreprises du secteur agricole pour attirer des financements. La gamme de produits et services financiers qui leur est destinée, peu étendue, aggrave les contraintes du côté de la demande. Ainsi, dans un contexte où les risques associés aux investissements sont élevés (et découlent de risques eux-mêmes élevés au niveau de l'environnement, de la productivité et des marchés), les acteurs des entreprises du secteur agricole, en particulier les petits exploitants et les PME, ne disposent généralement pas des instruments appropriés pour couvrir ces risques et recevoir des prêts.

12. Il est donc nécessaire de mettre en place des instruments financiers novateurs qui soient flexibles, à long terme et susceptibles de réduire les risques, et de les accompagner de mécanismes permettant de s'assurer que ces instruments fonctionnent de manière à remédier aux défaillances et risques limitant les investissements dans le secteur agroalimentaire.

13. Différentes possibilités s'offrent pour remédier aux difficultés de financement. Il convient de faciliter l'augmentation des investissements publics et privés en faveur de systèmes agroalimentaires plus résilients et d'une transformation rurale inclusive en Afrique en agissant sous divers aspects interdépendants, notamment en menant des réformes des politiques inspirées par les perspectives du secteur privé en matière de financement des systèmes agroalimentaires, et susceptibles d'éliminer les principaux goulets d'étranglement faisant obstacle à la hausse des investissements dans les systèmes agroalimentaires, ainsi qu'en déployant tout un éventail d'instruments, de mécanismes et de dispositifs afin de rendre les investissements plus attractifs et moins risqués.

14. Certaines expériences visant à faciliter les investissements publics et privés susceptibles de contribuer à la résilience des systèmes agroalimentaires et à une transformation rurale inclusive ont pu être menées récemment grâce à la disponibilité croissante de données. Par le passé, faute de données suffisantes sur les aspects économiques du financement des PME agricoles, il était difficile de déterminer dans quels domaines des investissements étaient nécessaires et de quelle manière concevoir ces investissements pour qu'ils soient inclusifs. Cependant, grâce à une analyse des informations et aux technologies numériques, de plus en plus de mécanismes incitatifs pour le marché sont mis au point en vue de mobiliser des fonds à prêter aux PME agricoles en Afrique, et d'aligner ainsi l'offre et la demande de capitaux. Parmi les différents instruments prévus dans le cadre de ces dispositifs, on peut mentionner i) un portefeuille de couverture des premières pertes, qui incite les prêteurs à accorder davantage de prêts conçus pour répondre à certains critères de résilience et d'inclusion et pour absorber le risque supplémentaire encouru lorsque le service est destiné à des emprunteurs marginalisés; et ii) des incitations à l'origination pour les prêteurs, qui offrent des compensations au regard de la baisse de revenus et de la hausse des coûts d'exploitation liés à l'octroi de petits prêts aux PME qui n'auraient pas accès au financement.

15. Les modèles de financement mixte offrent une solution pour relever le défi du financement. On désigne par financement mixte le mécanisme consistant à déployer des fonds philanthropiques ou publics, en vue d'attirer des investissements du secteur privé, dans une perspective de réduction ou de partage des risques. Le recours à différents instruments de financement mixte pourrait permettre d'atténuer les risques et d'investir dans des actions à fort impact, dans le but de générer des effets positifs et mesurables sur les plans social et environnemental tout en générant des bénéfices financiers. Des fonds provenant d'organismes publics ou philanthropiques pourraient être utilisés pour fournir des capitaux concessionnels, réduire le coût global du capital ou offrir un niveau de protection supplémentaire aux investisseurs privés. Ces fonds pourraient également être mis à profit pour apporter des garanties ou une assurance contre les risques, et offrir un mécanisme d'assistance technique subventionné qui renforcerait la viabilité commerciale et l'efficacité en termes de développement. D'après le rapport intitulé «Convergence – Blending Global Finance»⁹ (Convergence – Pour un financement mixte à l'échelle mondiale), environ 47 pour cent des transactions de financement mixte ciblent l'Afrique subsaharienne, le secteur agricole représentant environ 21 pour cent de ces

⁹ <https://www.convergence.finance/blended-finance>.

transactions. En ce qui concerne le financement mixte dans le domaine climatique, 48 pour cent des transactions effectuées entre 2020 et 2022 ont eu lieu en Afrique subsaharienne¹⁰.

16. Les canaux de financement de l'action climatique, tels que le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds d'adaptation, ainsi que les financements bilatéraux, représentent des sources de fonds importantes susceptibles d'aider les pays africains à libérer leur potentiel de croissance et à promouvoir l'action climatique au service de systèmes agroalimentaires plus efficaces, plus inclusifs, plus résilients et plus durables. Ces fonds pourraient fournir les ressources nécessaires pour faire le lien entre les financements publics, privés et concessionnels, afin d'augmenter les investissements et de combler l'écart entre les ressources et les besoins en ce qui concerne la transformation des systèmes agroalimentaires.

17. En conclusion, l'Afrique se heurte à de nombreux obstacles dans ses efforts pour transformer les systèmes agroalimentaires et parvenir à une transformation rurale inclusive. Les sources de financement publiques, issues des gouvernements et des donateurs, seront insuffisantes pour combler l'écart de financement à mobiliser pour opérer cette transformation. Deux actions majeures sont requises:

- a) accroître les capitaux/financements provenant du secteur privé (banques commerciales, capital-investissement, fonds d'investissement) et autres fonds; et
- b) améliorer la qualité des investissements publics et privés (ce qui nécessiterait un meilleur conseil en matière de gestion d'entreprise et de gestion financière ou une assistance technique).

18. La FAO œuvre à l'appui des gouvernements en vue de: i) partager des données factuelles sur la transformation structurelle et rurale qui s'est opérée dans la région ces dernières décennies, ainsi que sur les facteurs à l'origine de ce processus; ii) évaluer le degré de répartition des bénéfices liés à la croissance dans les zones rurales, en particulier pour les petits producteurs, les PME, les femmes et les jeunes; iii) évaluer les solutions apportées par les parties prenantes, notamment les investisseurs publics et privés, pour faire face aux effets du changement climatique, ainsi que la manière dont les différents acteurs de la chaîne de valeur gèrent les effets néfastes du changement climatique ou profitent des nouvelles perspectives qui s'ouvrent en matière d'action climatique; et iv) recenser les possibilités et les difficultés en ce qui concerne les investissements publics, privés et mixtes prioritaires, la planification stratégique et les interventions au niveau des politiques susceptibles de stimuler la transformation rurale de manière inclusive et de rendre les systèmes agroalimentaires plus résilients face au changement climatique, notamment au moyen de la gestion de l'eau utilisée dans l'agriculture.

II. Objectifs de la session

19. La session offrira une plateforme aux membres et autres parties prenantes clés afin qu'ils discutent d'exemples concrets de mesures ou de bonnes pratiques utilisées par les États africains pour promouvoir l'investissement public et privé en faveur des systèmes agroalimentaires dans leurs pays respectifs. Elle recueillera par ailleurs des suggestions visant à stimuler l'investissement en faveur des systèmes agroalimentaires et à promouvoir une transformation rurale inclusive.

III. Résultats attendus

20. Une compréhension commune des principales difficultés et possibilités rencontrées s'agissant de renforcer l'investissement en faveur des systèmes agroalimentaires africains.

21. Une compréhension commune des meilleures pratiques utilisées par les membres en matière de financement et d'investissements public et privé en faveur des systèmes agroalimentaires.

22. Des orientations destinées à la FAO en ce qui concerne l'aide à apporter aux membres et aux communautés économiques régionales pour promouvoir des réformes des politiques au service d'un investissement accru et d'une transformation rurale inclusive.

¹⁰ Convergence Blended Finance. 2023. *The State of Blended Finance 2023*. Climate Edition. Convergence Report.

IV. Public cible/Participants

23. Le public cible est le suivant: ministres, représentants de l'Union africaine et du secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine, représentants des communautés économiques régionales en Afrique, représentants d'organisations internationales, experts nationaux et internationaux, représentants du secteur privé, d'organisations non gouvernementales et d'organisations de la société civile, et autres participants invités.

V. Ordre du jour

5 minutes	Introduction	Modérateur
10 minutes	Présentation: Tour d'horizon des difficultés et possibilités concernant le renforcement des investissements publics et privés en faveur de systèmes agroalimentaires résilients et d'une transformation rurale inclusive	FAO
30 minutes	Table ronde	Ministres Représentants du secteur privé Partenaires
40 minutes	Séance de questions-réponses	Membres et participants
5 minutes	Synthèse et remarques finales	Modérateur